Dernière mise à jour : 01 mars 2019

Objectif 2: Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Cible 2.5: D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé ainsi que le partage juste et équitable de ces avantages, comme convenu à l'échelle internationale

Indicateur 2.5.1: Nombre de ressources génétiques animales et végétales destinées à l'alimentation et à l'agriculture sécurisées dans des installations de conservation à moyen ou à long terme

Information institutionnelle

Organisation (s):

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Justification:

Les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture constituent les éléments de base de la sécurité alimentaire et, directement ou indirectement, soutiennent les moyens de subsistance de chaque personne sur terre. Comme la conservation et l'accessibilité de ces ressources sont d'une importance vitale, des installations de conservation à moyen ou long terme (banques de gènes) ont été mises en place aux niveaux national, régional et mondial pour préserver et rendre accessibles ces ressources et les informations qui y sont associées pour la sélection et la recherche. Les inventaires des fonds des banques de gènes fournissent une mesure dynamique de la diversité végétale et animale existante et de son niveau de préservation. Les données relatives à cet indicateur facilitent le suivi de la diversité assurée et accessible par les banques de gènes et soutiennent l'élaboration et la mise à jour des stratégies de conservation et d'utilisation durable des ressources génétiques

. 881] L'indicateur est lié à un cadre de suivi approuvé par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO, dans lequel l'état et les tendances des ressources génétiques végétales et animales sont décrits au moyen d'indicateurs convenus au niveau mondial et d'évaluations régulières menées par les pays.

1175]Le nombre de matériaux conservés dans des conditions de stockage à moyen ou long terme fournit une mesure indirecte de la diversité génétique totale, qui est gérée de manière à garantir une utilisation future. Globalement, les variations positives correspondent donc à une augmentation de l'agro-biodiversité préservée, tandis que les variations négatives correspondent à une perte de celle-ci.

1520]Il faut faire preuve de prudence dans la déclaration et l'interprétation de l'indicateur. Dans le cas des ressources phytogénétiques, l'ajout non contrôlé d'entrées qui sont en fait des doubles d'échantillons déjà conservés et comptabilisés, ou, *vice versa*, la suppression de doubles redondants des collections déclarées peut conduire à des interprétations erronées. Afin d'éviter le double comptage au niveau national, il convient de déclarer principalement les collections de base. Une collection active ne peut être déclarée que si, en l'absence d'une collection de base, elle remplit également la fonction de collection de base. Un autre exemple qui doit être surveillé à la fois lors de la déclaration et de l'interprétation des résultats est le regroupement ou le fractionnement des accessions, car dans les deux cas, la variation du nombre comptabilisé ne reflète pas une variation de la diversité génétique conservée et sécurisée. Il est donc essentiel que les pays et les centres

régionaux/internationaux déclarants, ainsi que les informations demandées sur le niveau des adhésions, expliquent également la raison de la diminution ou de l'augmentation du nombre d'adhésions, en particulier lorsque cela ne reflète pas une perte ou un gain réel de la diversité génétique conservée et sécurisée

•

Commentaires et limitations:

Ressources phytogénétiques

D'une manière générale, deux questions sont préoccupantes dans l'utilisation du "nombre d'entrées" comme indicateur de la diversité des *collections ex situ* :

246]Les doubles d'adhésions non détectées peuvent contribuer à une augmentation de l'indicateur, car chaque adhésion est une unité gérée, conservée et enregistrée comme distincte. La détection de ces doublons entraînera donc une réduction du nombre d'adhésions précédemment déclarées. Cela peut se produire à différents niveaux, par exemple au sein des collections des banques de gènes et également au niveau international

. 632] Une perte de viabilité du ou des matériels conservés qui n'est pas rapidement détectée peut également ne pas se refléter dans le nombre d'entrées, ce qui contribue à surestimer le nombre réel d'entrées

. 846] Des informations supplémentaires pourraient être fournies par d'autres indicateurs mesurant la conservation *ex situ* , qui font partie du suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les RPAA sous l'égide de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO.

Ressources génétiques animales

1180]Les informations sur le matériel cryoconservé dans le système d'information sur la diversité des animaux domestiques DAD-IS doivent être mises à jour régulièrement

Méthodologie

21]Méthode de calcul : 50]Ressources phytogénétiques

La composante "plantes" de l'indicateur est calculée comme le nombre total d'accessions uniques de ressources phytogénétiques obtenues dans des installations de conservation à moyen et long terme. Cela doit inclure toutes les accessions dans les collections de base, et les accessions uniques stockées dans des installations de conservation à moyen terme, en tant que collections actives, uniquement lorsque ces accessions sont considérées comme faisant partie des collections de base nationales. Les collections de base peuvent comprendre à la fois des collections de semences, de plein champ, cryopréservées ou in vitro, selon les espèces conservées et les installations disponibles dans le pays

.

Ressources génétiques animales

756] Pour la composante animale, l'indicateur est calculé comme le nombre de races locales disposant d'un matériel génétique suffisant stocké dans les collections de la banque de gènes pour permettre de

reconstituer la race en cas d'extinction (sur la base des Directives sur la cryoconservation des ressources génétiques animales, FAO, 2012, http://www.fao.org/docrep/016/i3017e/i3017e00.htm).

Traitement des valeurs manquantes :

• Au niveau national:

104] Pour les plantes, les valeurs manquantes sont traitées comme telles et ne sont pas remplacées par des estimations. Pour les animaux, pour une race donnée, si aucune donnée n'est fournie pour une année respective, on suppose que l'état de conservation reste le même que pour la dernière année pour laquelle des données ont été déclarées. Dans ce cas, on considère que la nature des données est estimée. Cependant, si la dernière déclaration se réfère à une année antérieure de plus de 10 ans, le statut de stockage est considéré comme "inconnu ".

• Aux niveaux régional et mondial :

662]Pour les deux composantes, plantes et animaux, les valeurs manquantes sont traitées comme telles et ne sont pas remplacées par des estimations

.

Agrégats régionaux :

30] Pour les deux composantes, plantes et animaux, les agrégats sont la somme des valeurs des pays

.

Sources d'écarts:

35] Il n'y a pas de données estimées au niveau international. Les données sur cet indicateur sont toutes produites par les pays et les centres régionaux ou internationaux.

Assurance de la qualité :

FAO. 2012. Cryoconservation des ressources génétiques animales. Directives de la FAO sur la production et la santé animales n° 12. Rome. (disponible à http://www.fao.org/docrep/016/i3017e/i3017e00.pdf)

FAO 2014. Normes des banques de gènes pour les ressources génétiques végétales pour l'alimentation et l'agriculture. Rome. (http://www.fao.org/3/a-i3704e.pdf)

Sources de données

Description:

Ressources génétiques végétales

101]Les données proviennent de points focaux nationaux (PFN) officiellement désignés (voir http://www.fao.org/agriculture/crops/thematic-sitemap/theme/seeds-pgr/gpa/national-focal-points/en/) et de centres de recherche agricole régionaux et internationaux détenant des collections de RPGAA *ex situ*. Les fournisseurs de données communiquent soit (i) directement à la FAO en utilisant le tableur

Page: 3 of 5

contenu dans le document Liste des descripteurs pour la communication de la composante végétale de l'indicateur 2.5.1 du SDG (voir Références) accessible sur la page d'accueil du WIEWS (http://www.fao.org/wiews) ou (ii) par le biais de systèmes d'information publiés qui sont conformes à la norme de la liste des descripteurs du passeport multi-cultures (MCPD) de la FAO/Bioversity v. 2 (voir Références), par exemple EURISCO (https://eurisco.ipk-gatersleben.de/) et Genesys (https://www.genesys-pgr.org).

Les données sont stockées dans le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources génétiques végétales pour l'alimentation et l'agriculture (WIEWS - http://www.fao.org/wiews), la plateforme de la FAO établie pour faciliter l'échange d'informations ainsi que les évaluations périodiques de l'état des ressources génétiques végétales pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde'.

1532 Ressources génétiques animales

1590]Les coordinateurs nationaux pour la gestion des ressources génétiques animales, nommés par leur gouvernement respectif, fournissent des données au système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS) (http://dad.fao.org). Le DAD-IS permet aux pays de stocker les données sur les ressources génétiques animales dans des installations de conservation à moyen ou long terme, selon les besoins de l'indicateur

Processus de collecte :

L'indicateur est lié à un cadre de suivi approuvé par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO, dans lequel l'état et les tendances des ressources génétiques végétales et animales sont décrits au moyen d'indicateurs convenus au niveau mondial et d'évaluations régulières menées par les pays. Les points focaux nationaux/coordonnateurs nationaux officiellement nommés rendent compte directement à la FAO, selon un format approuvé par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO

. 504] Les sessions des groupes de travail techniques intergouvernementaux sur les ressources génétiques végétales et animales pour l'alimentation et l'agriculture permettent des processus de consultation formels

Calendrier

18 Collecte de données :

Ressources génétiques végétales

La collecte de données est effectuée sur une base annuelle dans le cadre de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO

. 242] Ressources génétiques animales

301]Les données dans DAD-IS peuvent être mises à jour tout au long de l'année.

Publication des données:

Dernière mise à jour : 01 mars 2019

Ressources génétiques végétales

Premier trimestre de l'année.

Ressources génétiques animales

Premier trimestre de l'année.

0]Fournisseurs de données 24]Les points focaux nationaux/coordinateurs nationaux officiellement nommés et les gestionnaires de banques de gènes régionales/internationales. Pour des informations par pays, voir pour les ressources génétiques végétales http://www.fao.org/agriculture/crops/thematic-sitemap/theme/seeds-pgr/gpa/national-focal-points/en/ et pour les ressources génétiques animales http://www.fao.org/dad-is/national-coordinators/en/.

Compilateurs de données

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONU FAO)

Indicateurs connexes en février 2020

La composante sur les ressources génétiques animales est liée à l'indicateur 2.5.2

.